

ORIGINAL

N° Client : 6064643
N° TVA : FR64413941568

C

0464

REXEL MONTAUBAN ALBA SUD
8202
ZAC DE LA MOLLE - BD D'ALLEMAGNE
82000 MONTAUBAN
Tél. : 05.63.20.78.10 Fax. : 05.63.66.26.20

AUTOMOBILE LAVAGE SYSTEM
VIAZAC
46320 LIVERNON

AUTOMOBILE LAVAGE SYSTEM
VIAZAC
46320 LIVERNON

Echéance : 30/04/2026
Règlement : Lettre de change relevé directe.

N° Ligne	Référence Désignation	Prix Unitaire H.T.	Remise en %	Prix Net Unitaire H.T.	Qté	Unité	Prix Total H.T.	Code TVA
Notre BL n° 000258852 Votre commande ARMOIRE Agence: REXEL MONTAUBAN ALBA SUD								
0010	SCHA9P22606 IDT40T DISJ 1P+N 6A CRB C 6KA	43,14655		24,57200	4	U	98,29	2
0020	SCHA9XPH412 PEIGNE RACC 4P 100A 12MOD	50,43500		28,72320	1	U	28,72	2
Sous Total HT BL n° 000258852							127,01	

Code T.V.A.	Total H.T. Hors D.E.E.E.	Total H.T. D.E.E.E.	Total H.T.	P.F.A.	NET H.T.	Taux T.V.A. %	Total T.V.A.	NET H.T.	127,01 €
2	127,01	0,00	127,01	0,00	0,00	127,01	20,000	25,40	
Total T.V.A.									25,40 €
Net T.T.C.									152,41 €

L'éco-participation correspond au coût d'élimination des déchets et des équipements électriques et électroniques qui vous est répercuté conformément aux dispositions du décret n° 2005-829 et de l'article L 541-10-2 du Code de l'Environnement.

En Euro AVOIR

Merci d'adresser votre règlement et le coupon détachable à l'adresse ci-dessous
Centre de traitement des paiements BNP PARIBAS PARIS (BNPAFRPPPLZ)
REXEL France /SUD EST RIB 30004 00588 00010007392 64
CENTRE DES PAIEMENTS N° code IBAN FR76 3000 4005 8800 0100 0739 264
TSA 91114
69626 VILLEURBANNE CEDEX
Tél. Service client : FAX : 0476264761 / fontaine-compta-client@rexel.fr

Escompte pour paiement anticipé : néant par rapport aux conditions générales de vente.
Extrait des conditions générales de vente : Les factures de la Société REXEL France sont payables au comptant sans escompte. L'absence de paiement total ou partiel à l'échéance rendra toute somme due par le Client immédiatement exigible, sans rappel préalable, elle entraînera notamment le paiement par le Client d'une indemnité forfaitaire de 40 Euros par facture impayée, ce montant étant susceptible d'être augmenté si la Société constate que les frais de recouvrement supportés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire, l'application d'une clause pénale égale à 15 % du montant total facturé et non payé par le Client ainsi que des pénalités de retard calculées sur la base du taux d'intérêt pratiqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de dix points de pourcentage, le taux d'intérêt à appliquer étant, pour le premier semestre de l'année, celui en vigueur au 1er janvier de l'année considérée et, pour le second semestre, celui en vigueur au 1er juillet de l'année considérée. Ces pénalités sont applicables à compter du lendemain de la date d'échéance de la facture et jusqu'au complet paiement des sommes dues. Conformément à la loi n°150-255 du 12 mai 1980, les biens vendus demeurent la propriété de la Société REXEL France jusqu'au paiement intégral et effectif du prix facturé et de ses accessoires, la livraison s'entendant de la remise matérielle des marchandises.
Tout litige entre le Client et la Société relève de la compétence du Tribunal de Commerce de Paris.

REXEL France - 13 Boulevard du Fort de Vaux - CS 60002 - 75838 PARIS Cedex 17
SAS au capital de 41 940 672 euros - N° Siren : 309 304 616 - RCS Paris
Code NAF 4669 A - Numéro de TVA Intra-communautaire : FR 26 309 304 616

Date de Facture	31/03/2026
N° Client	6064643
N° de Facture	998197500
Montant T.T.C.	152,41 €
Date d'échéance	30/04/2026
Mode de règlement	Lettre de change relevé directe

26
6
5/
739638 35197 7108



Voit conditions générales de vente au verso